



Naissance : - Raphaël BOULAY, né le 8 juillet 2013 au foyer de M. et Mme Fabien BOULAY, domiciliés « Les Grands Boumays »
Nora RAGUIDEAU, née le 21 juin 2013 au foyer Steven RAGUIDEAU et Manuela REGNIER, domiciliés 9, rue des Chevallerais.
Kilyann HAMARD, né le 28 juin 2013 au foyer de M. et Mme Philippe HAMARD, domiciliés Domaine de Poillé.

OBJETS TROUVES

Rappel

Lorsque vous trouvez ou avez perdu un bien, ayez le réflexe de poser la question à la Mairie. 02 47 56 65 46.

Le club des fils d'argent

Pour son EXPOSITION des 5 et 6 Octobre 2013

sur le thème de la Restauration

- Des collectionneurs de vieilles vaisselles, d'Ustensile de cuisine, de salières, de tasses à café ...
Pour cette manifestation Monsieur CHAMEROIS Gabriel recherche des menus anciens, des recettes et vieux livres de cuisine du temps de nos aïeux. Pour le contacter : Monsieur CHAMEROIS Gabriel au : 02 47 56 71 52



Fête du village 2013

La vidéo de cette journée réussie est sur la page d'accueil du site de la commune.

www.charentilly.com

TRES IMPORTANT

QUESTIONNAIRE PETITE ENFANCE

ENQUETE : Multi-accueil



La Communauté de Communes de Gatine et Choissilles prendra, à compter du 1er janvier 2014, pour le compte des Communes qui la composent, la compétence petite-enfance et enfance en complément du Relais Assistants Maternelles et de la jeunesse déjà existants. Ce ne sont plus les communes qui réaliseront ces projets mais la Communauté de Communes.

Dans le cadre de la petite-enfance, la Communauté souhaite construire, d'ici 2016, deux multi-accueils pour recevoir, en crèche ou en halte-garderie, les enfants de moins de trois ans.

La première structure va être implantée sur l'Ouest du territoire (Charentilly ou Semblançay) en 2014. Nous avons besoin de votre avis pour déterminer l'emplacement qui, selon vous, sera le plus pratique et le plus judicieux. Chaque foyer du territoire va donc recevoir un questionnaire par courrier. **TRES IMPORTANT**

Pour nous le transmettre, plusieurs solutions : L'envoyer par courrier, par mail, le déposer dans votre mairie ou encore remplir le questionnaire en vous rendant sur le lien présent sur le site de la Communauté de Communes avant le 23 août 2013.

Questionnaire en ligne: <http://www.gatine-choissilles.fr>

TRES IMPORTANT

Maison des Associations

Inauguration le vendredi 20 septembre à 19 H.



L'ensemble de la population est conviée à cette inauguration qui sera suivie d'un vin d'honneur.

Station d'épuration



Une visite interactive vous est proposée sur la page d'accueil du site de la commune.

www.charentilly.com



Le Vide Grenier 2013

9^{ème} édition le 15 Septembre 2013

Permanences d'inscription: Samedi 31 Août et 7 Septembre

- Maison des Associations 10h à 12h - Réservation / Renseignements 06 67 15 44 19

Journées du Patrimoine

les 14 & 15 Septembre,

Église Saint Laurent: dimanche de 9 h à 18 h

Manoir des Lignerries:

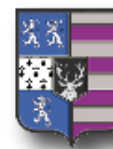
samedi de 13h30 à 18h30 & dimanche de 10 h à 18h30



ATELIERS MUNICIPAUX



Une vue du nouvel abri des ateliers municipaux. Il donne satisfaction tant sur le plan fonctionnel qu'architectural.



Mairie

1 place Andrée Cousin
37390 Charentilly

Charentilly



L'Echo du Village

Juillet-Août 2013

INFOS PRATIQUES

Tel : 02 47 56 65 46 - Fax : 02 47 56 53 56

Email : mairie@charentilly.com

Site Internet: www.charentilly.com

Mr le Maire et ses Adjointes reçoivent en semaine sur rendez-vous.

Horaires d'ouverture au public

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : de 8h00 à 12h00

Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Site : www.charentilly.com
mairie@charentilly.com
Tel : 02 47 56 65 46
Fax : 02 47 56 53 56

Rédaction P.Lehagre

Extraits de quelques décisions DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 24 Juin 2013



RECRUTEMENT D'UN AGENT D'ACCUEIL.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de créer un poste d'adjoint administratif de 2ème classe à raison de 35 heures par semaine afin d'assurer l'accueil du secrétariat de la mairie.

CONSEIL D'ECOLE DU 11 JUIN 2013.

Le bilan de l'année scolaire et la préparation de la prochaine rentrée scolaire étaient à l'ordre du jour.

Le cours moyen 1ère année a été récompensé par la Communauté de Communes de Gâtine et Choissilles. Il a obtenu le 1er prix de la Balade de l'Image année scolaire 2012-2013, le thème étant « Les choses de la nature ».

La Communauté de Communes pour 1 400 € et l'association des Parents d'élèves pour 2 500 € ont aidé au financement des sorties pédagogiques.

La prochaine rentrée scolaire est fixée le mardi 3 septembre.

106 élèves étaient inscrits le jour du Conseil d'école, plus 4 en suspens à cette date. Le Conseil d'école et l'équipe enseignante ont jugé que l'organisation des quatre classes n'était pas satisfaisante considérant le nombre d'élèves inscrits. Les enseignantes s'en sont l'écho par courrier à M. le Directeur Académique, suivi en ce sens par une lettre de M. le maire à ce même Directeur.

Dernière minute, hors conseil :

La cinquième classe, suite à ces interventions ne sera pas fermée.

INFORMATION SUR LES MARCHES PUBLICS.

Des marchés publics ont été attribués le 28 mai 2013 dans le cadre du programme voirie 2013 à l'entreprise Colas pour 32 666 € HT.

En cours de signature :

- Station d'épuration – Maintenance Entreprise Véolia-Eau 8 960 € HT/an hors consommable (chlorure de fer)

- Programme voirie 2013 Entreprise GTTP pour 9 944 € HT

STATION D'EPURATION EN CONSTRUCTION.

Du fait des précipitations abondantes, les travaux prennent du retard dans le calendrier d'exécution ; ils devraient être terminés à la fin du mois de septembre 2013 hors plantation des espaces verts qui seront réalisés courant le mois de novembre 2013.

COMPTE-RENDU DES EPCI.

Syndicat mixte SATESE 37 :

Lors de la réunion du 18 mars 2013 a été évoqué le règlement de l'assainissement non collectif.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 JUIN.

Parmi les points évoqués :

- Vers une compétence Petite Enfance.

- La contractualisation avec le Conseil Général.

Commission Culture – Loisirs de la CCGC :

Un éventuel rapprochement avec la Communauté du Pays de Racan a été demandé par la Région pour la programmation et le versement des aides.

L'activité Ciné-Off se poursuit. La manifestation organisée par l'association « Bric à Notes » a connu un vif succès.

Syndicat du Collège du Parc :

L'effectif des demi-pensionnaires à la prochaine rentrée sera entre 585 et

590 élèves. Le prix du repas est fixé à 3,10 € ; le coût du transport scolaire à 13 € par mois.

Le nouveau collège de Neuillé Pont Pierre sera construit à partir du 2ème semestre 2014 selon les informations reçues pour être achevé en 2016.

Contractualisation avec le Conseil Général :

Sur ce point ont été retenus par la Communauté de Communes de Gâtine et Choissilles pour faire l'objet d'une analyse par le Conseil Général aux fins d'attribution d'aides financières :

- Réalisation d'une aire d'accueil pour les gens du voyage.

- Création d'un multi-accueil pour la Petite Enfance.

- Réalisation de deux salles sportives

- La rénovation de l'habitat insalubre.

- Le réaménagement complet du site de la déchetterie à St Antoine du Rocher.

Le Conseil Général privilégie l'aide aux équipements d'intérêt collectif.

AIDE PARLEMENTAIRE.

Une aide de 10 000 € est attribuée dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue de la Fortinière. Un courrier de remerciements a été adressé à notre Député.

QUESTIONS DIVERSES.

Le 13 juin dernier, la société Négocim a déposé une demande de permis d'aménager au lieu-dit « La Pièce de la Mare » rue des Mailleries. Ce projet conforme aux obligations du Plan local d'urbanisme est situé en zone de protection des Bâtiments de France. Le délai d'instruction s'élève à 6 mois maximum ; 14 lots à construire y sont prévus. D'après le calendrier prévisionnel, dès le mois de novembre 2014, les acquéreurs pourraient prendre possession de leur lot pour une fin de construction au cours du 4ème trimestre 2015. Les terrains font en moyenne 500 m² en conformité avec la notion de l'économie d'espace imposée par les règlements et naturellement reprise dans le PLU. Les trottoirs seront revêtus en béton désactivé de gros calcaires blancs.

Extraits de quelques décisions DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 15 Juillet 2013

ECHANGE AVEC LES ASSISTANTES MATERNELLES.

Préalablement à la réunion du conseil municipal suite à la prise de compétence Petite Enfance par la Communauté de Communes, le Conseil municipal remercie les six assistantes maternelles qui ont bien voulu répondre à l'invitation de la mairie.

Un libre échange s'en est suivi tant sur leur activité présente que future compte-tenu de la prochaine création d'un multi-accueil intercommunal.

Elles considèrent positives les relations actuelles avec le RAM et souhaitent son maintien.

RAPPORTS ANNUELS DU SERVICE ASSAINISSEMENTS COLLECTIFS DES EAUX USEES, EXERCICES 2011 ET 2012.

Le Conseil municipal approuve les présents rapports 2011 et 2012 relatifs au service public « assainissement collectif eaux usées ». Ces rapports sont destinés à l'information des usagers qui peuvent les consulter aux heures d'ouverture du secrétariat de la mairie.

SUBVENTION AU CENTRE DE LOISIRS DE SAINT ANTOINE DU ROCHER.

La commune de Saint Antoine du Rocher nous ayant sollicité le 18 juin compte-tenu de l'accueil d'enfants de Charentilly à son ALSH « La Maison Enfantine », le Conseil municipal décide à l'unanimité de lui accorder une subvention de 300 € au titre de l'année 2013.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GATINE ET CHOISILLES.

Compétence Petite Enfance.

La CCGC a décidé lors de sa séance du 7 juillet de prendre la globalité de la compétence « Petite Enfance – Enfance – Jeunesse ». Il s'en suivra la création d'un premier multi-accueil situé soit à Semblançay, soit à Charentilly, compte tenu des trajets domicile/travail des familles tels qu'analysés dans les préconisations du bureau d'études Citexia.

A ce sujet, une enquête sera faite d'ici fin août auprès des familles de la CCGC pour déterminer l'emplacement optimum.

Cession éventuelle à la CCGC du terrain nécessaire à la construction d'un multi-accueil d'environ 250 m².

Si la commune de Charentilly était retenue par la CCGC pour la création d'un multi-accueil, le Conseil municipal à l'unanimité, acceptera de céder pour l'€uro symbolique, le terrain nécessaire à sa construction sur l'emprise du terrain des sports actuel, rue des Mailleries.

MAISON DES ASSOCIATIONS.

Les principaux travaux étant terminés, les clés seront remises ces prochains jours aux présidents des associations. Une inauguration officielle à laquelle l'ensemble de la population est convié aura lieu le vendredi 20 septembre à 19 H.

MISE EN SERVICE DE L'ABRI AU CENTRE TECHNIQUE COMMUNAL. L'abri est maintenant en service et donne satisfaction tant sur le plan fonctionnel qu'architectural.

COMPTE-RENDU DES EPCI.

Le Conseil communautaire du 8 juillet fut essentiellement consacré à la prise de compétence « Petite Enfance – Enfance – Jeunesse »

QUESTIONS DIVERSES.

Lors de la Fête du village du 6 juillet, 178 repas ont été servis. Des lampions ont été distribués aux enfants pour la retraite aux flambeaux. Le feu d'artifice tiré au stade a ravi spectateurs et organisateurs. La soirée s'est terminée dans de très bonnes conditions avec quelques pas de danse.

Le conseil municipal remercie vivement les bénévoles ainsi que les associations du village et notamment l'USC cette année, qui ont tous œuvré pour la réussite de cette soirée.

Compte-tenu du succès le Conseil municipal a décidé de retenir le 5 juillet 2014 pour la prochaine fête du village et feu d'artifice.

VOIRIE.

Le tapis d'enrobés sur la rue des Mailleries entre la rue de la Croix Saint Jean et la sortie du stade vient d'être réalisé par l'entreprise Colas et financé par le Conseil Général.

Les divers petits travaux du programme 2013 sur les voies communales ont été réalisés par l'entreprise Colas : allée des Mauriceries, chemin d'accès à la Révélerie et contournement Sud du cimetière, début du chemin de la Bigotière, revêtement du parking de la salle polyvalente le long de la charmille.

Le reste des travaux prévus dans le cadre du marché GTTP sera réalisé à l'automne.

Circulation :

Des excès de vitesse étant à nouveau constatés, la commission Voirie étudiera des mesures de ralentissement sécuritaires

~ Réunion du Conseil municipal ~

La prochaine réunion du Conseil municipal est prévue :

- le lundi 26 Août 2013 - 20h30, salle de la mairie.



(Le Procès Verbal officiel est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site Internet de la commune)

www.charentilly.com rubrique PV Conseils

